



Ardèche

Centre Communal
d'Action Social

001-2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le **SLOW**
ID : 007-210703401-20260428-2026_016BIS-BF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

N° 1
Séance du 28 avril 2026

Nombre de membres de la Commission Administrative : 11	Transmis par ACTE le <u>AR N° : 007-210703401-2025</u> du
Nombre de membres en exercice : 11	
Nombre de membres qui ont délibéré : 9	
Date de convocation : 21 avril 2026	

L'an deux mille-vingt-six, le 28 avril à 18h30, la Commission Administrative du CCAS, régulièrement convoquée, s'est réunie à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Magalie VACQUIER.

Etaient présents : Mme Magalie VACQUIER, Présidente, Mmes Virginie BOSC, Nadia ABDELGHAFOUR, Christiane AMPHOUX, Najia EL HAOUAT, Marie-Christine FILLETTE, Caroline HILAIRE, Antonia SARTRE et MM Robert FESCHET, Guillaume MURAND.

Absents :

Absents ayant donné procuration à :

Excusée : Mme Marie-Thérèse MATHON

Secrétaire de séance : Virginie BOSC

Quorum : 6

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du budget CCAS 2025

Sous la présidence de Madame Virginie BOSC, adjointe en charge des affaires sociales, la Commission Administrative du CCAS examine le Compte Financier Unique 2025 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses :	16 519,56 €
Recettes :	19 778,69 €
Excédent de clôture :	3 259,13 €

Hors de la présence de Mme Magalie VACQUIER, Présidente, la Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le Compte Financier Unique du budget CCAS 2025.

Le secrétaire de séance



Virginie BOSC

Délibération rendue exécutoire par dépôt en préfecture le 28/04/2026

Pour extrait certifié conforme
A VEYRAS, le 28 avril 2026

La Présidente,



Magalie VACQUIER

Affichage et publication le 28/04/2026



Centre Communal
d'Action Sociale

DELIBERATION N° 2
Affectation du résultat
du Compte Financier Unique 2025

Nombre de membres en exercice	11	
Nombre de membres présents	10	
Nombre de suffrages exprimés		
Contre		Pour
10		10

L'an deux mille-vingt-six, le 28 avril à 18h30, la Commission Administrative du CCAS, régulièrement convoquée, s'est réunie à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Magalie VACQUIER.

Étaient présents : Mme Magalie VACQUIER, Présidente, Mmes Virginie BOSC, Nadia ABDELGHAFOUR, Christiane AMPHOUX, Najia EL-HACUAT, Marie-Christine FILLETTE, Caroline HILAIRE, Antonie SARTRE et MM Robert FESCHET, Guillaume MURAND.

Absents :-

Absent ayant donné procuration :- Ecosse : Mme Marie-Thérèse MATHON

Secrétaire de séance : Virginie BOSC

Quorum : 6

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		9 429,66 €			9 429,66 €	
Opérations de l'exercice	16 519,56 €	10 349,03 €			16 519,56 €	10 349,03 €
Totaux	16 519,56 €	19 778,69 €			16 519,56 €	19 778,69 €
Résultat de clôture		3 259,13 €				3 259,13 €

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement
Excédent de financement
des restes à réaliser

#REF!	

Besoin total de financement
Excédent total de financement

au compte 001 – EXCEDENT d'investissement reporté

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3 259,13 €	

au compte 002 – EXCEDENT de fonctionnement reporté
au compte 002 – DEFICIT de fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif

Le secrétaire de séance



Virginie BOSC

La Présidente,



Magalie VACQUIER

Délibération rendue exécutoire par dépôt en préfecture le 28/04/2025

Affichage et publication le 28/04/2025

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

SLOW

ID : 007-210703401-20260428-2026_017-BF

002-2026



Ardèche

Centre Communal
d'Action Social

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le **SLOW**
ID : 007-210703401-20260428-2026_018-BF

003-2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

N° 3
Séance du 28 avril 2026

Nombre de membres de la Commission Administrative : 11 Nombre de membres en exercice : 11	Transmis par ACTE le <u>AR N° : 007-210703401-2026</u> du
Nombre de membres qui ont délibéré : 10 Date de convocation : 21 avril 2026	

L'an deux mille-vingt-six, le 28 avril à 18h30, la Commission Administrative du CCAS, régulièrement convoquée, s'est réunie à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Magalie VACQUIER.

Etaient présents : Mme Magalie VACQUIER, Présidente, Mmes Virginie BOSC, Nadia ABDELGHAFOUR, Christiane AMPHOUX, Najia EL HAOUAT, Marie-Christine FILLETTE, Caroline HILAIRE, Antonia SARTRE et MM Robert FESCHET, Guillaume MURAND.

Absents : -

Absents ayant donné procuration à : -

Excusée : Mme Marie-Thérèse MATHON

Secrétaire de séance : Virginie BOSC

Quorum : 6

Objet : Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Madame Magalie VACQUIER, Présidente du CCAS et Madame Virginie BOSC, adjointe en charge des affaires sociales, présentent le Budget Primitif 2026 auquel est jointe la note de présentation brève et synthétique.

La section de fonctionnement, pour un montant de dépenses et de recettes s'élève à la somme de 12 700,00 €.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibérée à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2026 comme suit : la section de fonctionnement, pour un montant de dépenses et de recettes s'élève à la somme de 12 700,00 €.

Le secrétaire de séance



Virginie BOSC

Délibération rendue exécutoire par dépôt en préfecture le 28/04/2026

Pour extrait certifié conforme
A VEYRAS, le 28 avril 2026

La Présidente,



Magalie VACQUIER

Affichage et publication le 28/04/2026